

Christophe JENTA, militant MODEM 13, Salon-de-Provence, christophe.jenta@wanadoo.fr

Contributions au chapitre 1-1 Démocratie

Une dose de 50 % de proportionnelle

En Allemagne, lors des élections fédérales, la moitié des députés est élue au scrutin majoritaire uninominal à un tour, et l'autre moitié à la proportionnelle par compensation. Les électeurs ont en fait deux voix : une pour choisir le candidat à élire au scrutin majoritaire, et l'autre pour choisir une liste de parti.

L'Allemagne utilise donc un scrutin mixte avec une dose de 50 % de proportionnelle.

En tant que citoyen européen, je demande la généralisation de ce mieux-étant démocratique.